



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 22
Voix favorables : 22
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 25/06/2019

Délibération
n° CA 2019 - 75

relative à l'achat de chèques-cadeaux dans le cadre du projet ANR Judy (ANR-17-CE26-0009)

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré décide :

Article 1

Le conseil d'administration approuve l'achat de chèques-cadeaux dans le cadre du projet ANR Judy pour un montant total de **19 250 €**, comme indiqué ci-dessous :

Objet	Nombre	Montant unitaire	Montant total
Chèques cadeaux multi-enseignes – étude 1	250	10 €	2500 €
Chèques cadeaux multi-enseignes – étude 1	10	25 €	250 €
Chèques cadeaux multi-enseignes – étude 2	1 650	10 €	16 500 €
Total	1 910	-	19 250 €

Article 2

Cet achat sera imputé sur le **Centre de ressources budgétaires 960**

La Présidente du conseil
d'administration ~~administration,~~

Corinne MASCALA